LE FINANCEMENT DES PME ET ETI

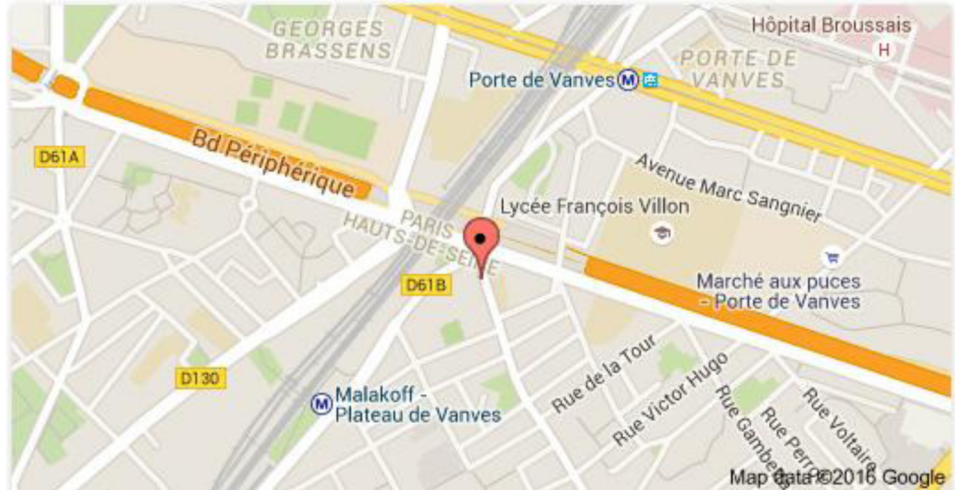
RENOUVELLEMENT DES APPROCHES TRADITIONNELLES ET DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX VECTEURS

UNIVERSITE PARIS DESCARTES - SORBONNE PARIS CITE
Colloque du 19 octobre 2017

Le renforcement et le développement des entreprises de petites et de moyenne taille (PME) comme des structures de taille intermédiaire (ETI) est crucial pour l'avenir de notre économie. Pourtant, alors que notre secteur industriel et des services se trouve inséré dans un contexte de concurrence internationale intense, ses faiblesses sont notables. Aux difficultés commerciales et stratégiques auxquelles les entreprises sont confrontées se rajoute celle d'obtenir des financements efficients. A cet égard, le secteur bancaire, contraint par des règles prudentielles et un environnement financier complexe, ne saurait fournir l'ensemble des ressources requises. Il est donc essentiel de renouveler les approches traditionnelles de financement par ressources propres ou par le marché et de développer de nouveaux vecteurs. Le débat n'est pas seulement économique et financier : les normes juridiques introduites par les législateurs nationaux et les autorités de marché comme les analyses et solutions proposées par juristes d'affaires sont aujourd'hui essentielles pour contribuer au renforcement de nos entreprises.

Ce colloque organisé avec l'appui du Master 2 juriste d'affaires et du Cedag de l'université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, sera suivi d'une série de séminaires visant à compléter et éclairer des aspects mis en lumière.

Direction scientifique : G. Bourdeaux
Conseil scientifique : G. Bourdeaux, Ph. Didier, I. Urbain-Parléani



Colloque UNIVERSITE PARIS DESCARTES - SORBONNE PARIS CITE
organisé par le CEDAG avec l'appui du master 2 "Juriste d'affaires"

FACULTÉ DE DROIT
10, Avenue Pierre Larousse — 92245 MALAKOFF
Métro : Malakoff Plateau de Vanves ou Porte de Vanves

SALLE DES ACTES - DE 13H30 A 18H30

Entrée libre

inscription en ligne obligatoire :
gautier.bourdeaux@ parisdescartes.fr

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

MEMBRE DE
USPC Université Sorbonne Paris Cité

Centre de Droit des Affaires et Gestion
CEDAG
Université Paris Descartes

LE FINANCEMENT DES PME ET ETI

RENOUVELLEMENT DES APPROCHES TRADITIONNELLES ET DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX VECTEURS

13h30 : Accueil des participants

14h00 : Ouverture des travaux - **La problématique économique**
M. S. Raspiller, DG Trésor

14h15 : **La question du financement non bancaire des PME et des ETI**
M. D. Legeais, Professeur à l'université Paris Descartes, directeur du Ceda - G. Bourdeaux

I - LE RENOUVELLEMENT DES APPROCHES TRADITIONNELLES

Présidence : *Mme I. Urbain-Parléani, Professeur à l'université Paris Descartes*

14h30 **- La question des délais de paiement**
M. N. Mathey, Professeur à l'université Paris Descartes

15h00 - **Le support public**
Mme A. Cartier-Bresson, Professeur à l'université Paris Descartes

15h30 - **Le financement des PME et des ETI. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs**
M. H. de Vauplane, Avocat associé, Kramer Levin

Débats

II - LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX VECTEURS

Présidence : *M. Ph. Didier, Professeur à l'université Paris Descartes*

16h00 **- Les placements privés**
M. G. Bourdeaux, MCF Hdr à l'université Paris Descartes,

16h30 - **Le capital investissement : aspect contractuels**
M. R. Arakelian, Avocat associé, PDGB

17h00 **- Les déterminants fiscaux du capital investissement :**
M. Th. Jestin, Avocat associé, PDGB

17h30 **- Les financements alternatifs : le cas du financement participatif**
M. Ph. Didier, Professeur à l'université Paris Descartes

Débats

18h00 - **Rapport de synthèse -**
M. Th. Bonneau, Professeur à l'université Paris 2, Panthéon-Assas

Cocktail